

Réf: Dossier N° 087898

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOBAN ECOLOGIE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE COCOTERAIS, Lot 1276, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOBAN ECOLOGIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ' Le nettoyage et entretien de locaux et espaces verts ;
 - . Le nettoyage industriel ;
 - . Nettoyage aéronefs ;
 - , La désinfection;
 - . La désinsectisation ;
 - . La dératisation ;
 - ' Fournitures d'équipements et produits d'entretien des locaux et espaces verts ;
 - . Prestations diverses,
 - . Divers ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE COCOTERAIS, Lot 1276, Ilot 91

Dirigeant(s) : M KONAN BAH ALPHONSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02427 du 25/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12691/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

